



Les paiements par e-mail face à la carte bancaire

Alors que tous les regards semblaient tournés vers la sécurisation des cartes bancaires, le paiement par e-mail commence peu à peu à s'inscrire comme une alternative dans les transactions de l'e-commerce.



GWENN BÉZARD

Analyste

Celent Communications

En 2001, la carte bancaire demeure le moyen de paiement dominant sur internet dans les transactions de détail, avec 95 % de parts de marché. Bien que décriée pour son inadéquation en termes de sécurité à l'ère du commerce électronique, la carte bancaire ne semble pas avoir trouvé de challenger sérieux.

Pourtant, au moment où l'attention se détournait des systèmes de paiement alternatifs, l'un d'entre eux a commencé à éveiller un intérêt certain : Paypal. En 20 mois, cette société qui permet d'effectuer des paiements par e-mail, a réussi à séduire 8,25 millions d'utilisateurs américains et étrangers, avec une croissance se poursuivant à un rythme de 20 000 nouveaux utilisateurs par jour. Aujourd'hui, elle s'impose comme leader des paiements par e-mail aux Etats-Unis avec 90 % de parts de marché. 225 millions de dollars ont été levés auprès de nombreux investisseurs dont ING et le Crédit agricole, et un chiffre d'affaire de près de 100 millions de dollars est attendu pour 2001.

DES ENCHÈRES VIRTUELLES AU E-COMMERCE

A l'origine, limités au champ des enchères virtuelles de particulier à particulier, les paiements par e-mail commencent à conquérir le créneau du e-commerce de détail classique. Dans une récente étude («*P2P goes Pay Anyone, an overview of e-mail payment heroes*», mai 2001) Celent Communications estime que les enchères ne représentent déjà plus que 50 % du volume total des paiements par e-mail aux Etats-Unis. Les transactions e-commerce de particulier à marchand (B2C) représentent une part croissante des échanges. De plus en plus de petits et moyens marchands recourent aux

systèmes de paiement par e-mail qui offrent tout à la fois une meilleure protection des données personnelles et bancaires des clients, un règlement plus rapide de la transaction, une facilité d'usage, un coût de transaction compétitif, et enfin un taux de fraude très inférieur à celui des paiements carte traditionnels. La combinaison de ces cinq qualités pourrait menacer le quasi-monopole des transactions carte sur internet. Bien qu'originellement basés sur les transactions carte, les systèmes type Paypal encouragent les utilisateurs à conserver leur argent dans leur compte spécifique et à alimenter celui-ci par virement automatique plutôt qu'avec leur carte bancaire. Conséquence, les transactions Paypal initiées par carte ne représentaient plus que 40 % de l'ensemble des transactions du système en avril 2001 contre 70 % en août 2000. En 2003 aux Etats-Unis, Celent Communications estime que les paiements par e-mail représenteront 34 milliards de dollars contre 86,5 pour les paiements carte classiques.

SÉCURITÉ DES TRANSACTIONS

En amenant les utilisateurs à suivre un processus de vérification de leur identité, les systèmes de paiement par e-mail renforcent la sécurité des transactions au profit notamment du payé (marchand au détail, individu, etc.), qui est usuellement la première victime des fraudes, le consommateur étant mieux protégé.

Alors que de nombreux marchands et institutions financières investissent des sommes considérables pour ren-

forcer la sécurité des paiements carte usuels, Paypal a adopté une tactique astucieuse et bon marché pour l'authentification des personnes effectuant la transaction. Lorsqu'un nouvel utilisateur ouvre un compte, Paypal effectue un prélèvement de 1 dollar sur le compte bancaire spécifié par celui-ci. L'utilisateur doit alors lui indiquer les quatre chiffres produits aléatoirement et apparaissant sur son relevé bancaire aux côtés du prélèvement (information consultable sur son compte bancaire en ligne et sur le relevé papier). Cette méthode d'authentification, qui a l'inconvénient d'être un peu contraignante pour les utilisateurs, s'est révélée jusqu'à présent efficace. Représentant le socle de la stratégie de Paypal en matière de sécurisation, elle est appuyée par l'utilisation des solutions logicielles classiques de détection de fraude et la promotion des règles élémentaires de sécurité telle la recommandation au marchand de ne livrer les marchandises qu'aux adresses enregistrées (adresse officielle du propriétaire de la carte et du compte bancaire).

CERTAINES INITIATIVES ARRIVENT EN FRANCE

Alors qu'aux Etats-Unis les paiements par e-mail entendent concurrencer la carte bancaire, de tels systèmes sont encore embryonnaires en Europe, et notamment en France. Plusieurs institutions financières souhaitent promouvoir l'usage de telles solutions. Parmi les initiatives annoncées, nous comptons celle de Banque directe (Groupe BNP Paribas) avec Minute-pay, et le lancement à venir par ING de Paypal en France. Un troisième groupe bancaire d'origine française devrait également se jeter à l'eau. Chez Celent Communications cependant, sur la base de l'expérience Paypal et compte tenu des conditions du marché français, nous estimons que la multiplication des offres propriétaires pourrait se révéler fatale à l'essor du marché. Devant les indéniables avantages en matière de sécurisation des transactions offerts par le concept des systèmes de paiement par e-mail,

Le mécanisme Paypal

► Paypal, permet à des individus et des marchands d'effectuer un paiement carte ou un virement électronique sur la base de l'adresse e-mail de leur correspondant, sans lui révéler les numéros de carte ou de compte bancaire. Lors d'une vente aux enchères virtuelles par exemple, activité prise en compte par plus de 30 millions d'Américains, l'acquéreur d'une console de jeu créera un compte sur le site Paypal en indiquant son numéro de carte ou de compte bancaire. Il spécifiera la somme à payer au vendeur de la console de jeu ainsi que l'adresse e-mail de ce dernier. Si le vendeur n'a pas déjà un compte sur Paypal, le vendeur recevra un e-mail contenant un lien URL. En cliquant sur ce lien, le vendeur verra s'afficher une page sécurisée du site Paypal lui proposant d'ouvrir un compte gratuitement en spécifiant un numéro de carte ou de compte bancaire pour recevoir le paiement. L'argent

versé sur son compte Paypal pourra être, soit conservé pour un paiement ultérieur à un marchand ou un individu via Paypal, soit viré vers son compte en banque traditionnelle. Aucune information personnelle ou bancaire n'aura transmis par l'e-mail, la transaction se gérant sur le site sécurisé Paypal qui offre les mêmes garanties qu'un site de banque en ligne classique.

Lors d'une telle transaction, le vendeur paie une commission à Paypal de 2,5 % + 30 cents, somme inférieure à ce que paie en moyenne un marchand acceptant un paiement carte classique.

Celui-ci doit alors s'affranchir non seulement d'une commission sur transaction supérieure en moyenne à 2,5 %, mais également du coût de l'ouverture d'un compte spécifique auprès d'un établissement financier, d'un logiciel de transaction, et des services du prestataire délivrant la solution logicielle.

nous recommandons aux institutions financières françaises d'envisager la création d'un consortium. Nous suggérons aux banques françaises de se tourner vers le modèle canadien. Au Canada en effet, les principales banques ont décidé de s'appuyer sur une solution technologique commune, développée par la société Certapay, afin d'éviter l'erreur des banques américaines qui ont agi indépendamment l'une de l'autre. En intégrant la solution commune Certapay directement aux sites de banque en ligne, les grandes banques canadiennes n'ont nullement besoin, comme chez Paypal, de «vérifier» les utilisateurs du moyen de paiement, les utilisateurs étant déjà vérifiés par essence puisque utilisateurs du site de leur banque traditionnelle. 75 % des utilisateurs de banque en ligne au Canada sont virtuellement d'ores et déjà couverts par ce système interbancaire de paiement par e-mail. ●

«Le processus de vérification de l'identité des utilisateurs renforce la sécurité des transactions au profit du payé notamment.»